



Déclaration FSU au CTSD du 22 septembre 2017



Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Fonction Publique et Contrats Aidés

En cette rentrée 2017 et au moment de la préparation du budget 2018, le nouveau gouvernement dans la lignée de ses prédécesseurs, continue de considérer la Fonction Publique comme un coût, un poids qui pèserait sur la vitalité économique du pays. C'est une vision totalement réductrice des services publics et des missions qu'assurent leurs millions d'agents. C'est une conception que nous, représentants FSU des personnels combattons résolument. Nous la combattons car la Fonction Publique rapporte et qu'il faut donc (surtout quand on se prétend ministre des « comptes publics ») aussi mesurer ce qu'elle rapporte. Oui, la Fonction Publique crée de la richesse quand, par exemple, elle apprend à lire aux plus jeunes ou bien qu'elle leur transmet les principales lois de la physique.

Investir dans la Fonction Publique et notamment dans l'Education Nationale est donc rentable (pour reprendre la logique comptable qui domine aujourd'hui les choix politiques). Mais ces investissements sont aussi nécessaires et indispensables pour préparer notre société à affronter les défis d'aujourd'hui et les enjeux de demain, notamment ceux de la transition écologique que l'ampleur du changement climatique rend urgent.

Dans ce contexte et alors que les métiers de l'Education Nationale peinent à recruter, les mesures en direction des agent-e-s publics annoncées cet été ont un impact désastreux. Comment attirer des candidats pour des métiers qui sont « en trop » puisque le gouvernement annonce vouloir supprimer 120 000 poste au cours du quinquennat ? Comment recruter et motiver des personnels lorsque la réduction des crédits de fonctionnement va dégrader le fonctionnement de l'Etat, des collectivités territoriales et donc des services publics où travaillent ces agents ? Le gel du point d'indice, le rétablissement de la journée de carence, l'annonce du report des mesures PPCR, la hausse de la CSG vont dégrader leurs conditions de vie et celles des retraité-e-s. Il est urgent de changer de cap !

C'est dans ce but que la FSU et l'ensemble des organisations syndicales appellent toutes et tous les agent.e.s de la fonction publique à être en grève et à manifester le mardi 10 octobre. Jour du rendez-vous salarial fixé par le ministre, ce 10 octobre ne pourra pas seulement se borner à présenter le (très complexe) scénario envisagé pour compenser la hausse de la CSG.

Il faudra aussi discuter et revenir sur l'annonce gouvernementale de cet été de la diminution drastique des emplois aidés à l'horizon 2018. Pour la rentrée 2017, ce plan social se traduira pour l'Education nationale par 23 157 emplois en moins (on attend les chiffres pour le département) et un retour brutal à Pôle Emploi pour ces personnels laissés sans perspective. Dans un contexte de chômage de masse, ils ne pourront pas bénéficier de la durée maximum de contrat ni de la formation professionnelle leur permettant une réinsertion sur le marché du travail.

Dans notre département les conséquences de ces annonces touchent principalement pour le premier degré, les EVS direction d'école, pour le second degré les personnels qui travaillent au sein des vies scolaires et des secrétariats mais aussi toutes celles et ceux qui ont été recrutés par les collectivités territoriales et les associations complémentaires de l'école, notamment en qualité d'ATSEM ou d'ATTE.

La rupture brutale de ces contrats a contribué à désorganiser davantage la rentrée dans de nombreuses écoles et établissements.

Pour la FSU, ces missions doivent être reconnues et donner lieu à des emplois statutaires. Nous présenterons une motion en ce sens lors de ce CTSD.

Premier Degré

Si la rentrée pouvait sembler réussie techniquement, le compte est loin d'y être et les conditions d'apprentissage et d'enseignement sont loin d'être satisfaisantes. Des écoles à fort effectifs restent sans solution et l'implantation d'un ½ poste à Vernouillet Hugo Brassens s'il permet de palier au plus pressé n'est pas à la hauteur des besoins.

Par ailleurs, en Eure et Loir, le recrutement de contractuel a été lancé sans épuisement de la liste complémentaire. Le SNUipp FSU demande la réouverture de la Liste Complémentaire jusqu'à son épuisement et la transformation des contrats de contractuels en stagiaires Liste Complémentaires pour les personnels pouvant y prétendre.

Cette rentrée est marquée également par les premières mesures prises par Jean-Michel Blanquer : mise en place non budgétée des CP à 12 en REP + au détriment du PMQDC et des ouvertures de classe, imposition d'évaluations en CP ...

L'école de la confiance n'est qu'un effet d'annonce puisque le ministre entend en fait réduire le pouvoir d'agir des enseignant-es en imposant les « bonnes pratiques » fondées sur une lecture tronquée d'études internationales et en faisant de récurrentes annonces médiatiques, des méthodes de lecture à la maîtrise des 4 opérations au CP et au CE1. La généralisation des protocoles d'évaluation nationale renforcera le pilotage institutionnel, dans une logique de New management public, menaçant le fonctionnement de l'école auquel les enseignant-es des écoles sont attaché-es.

Ces mesures sont emblématiques de son projet pour l'école, qui aura pour conséquence l'augmentation des inégalités scolaires, le renforcement des déterminismes sociaux, une territorialisation plus grande du système éducatif et une mise sous tutelle renforcée des enseignants-es.

Le SNUipp-FSU 28 continuera de défendre le dispositif PDMQDC, soutiendra les équipes d'écoles dans leur choix autour des évaluations CP, poursuivra ses demandes d'allègement nécessaire des effectifs dans toutes les classes, avec une réelle relance par le biais des départs en formation des RASED, une professionnalisation des AVS et des aides à la direction d'école et le maintien de toutes les missions effectuées par les contrats aidés par le biais de la création d'emplois statutaires avec maintien des personnels.

Second degré

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, la démographie scolaire continue d'être dynamique en Eure-et-Loir dans le second degré. Ainsi, nous gagnons encore des élèves : 266 dans les collèges du département sans que les moyens mis en regard soient à la hauteur de nos exigences en terme de qualité des services rendus par l'éducation Nationale.

Avec une moyenne de 24,3 élèves par classes, les effectifs par classe tendent à progresser par rapport à la rentrée précédente où ils étaient en dessous de 24. Difficile, M. l'Inspecteur, de dire que tout ne va pas si mal quand on voit que le nombre d'élèves par classe progresse, conséquence d'un manque de moyens qui ne permettent pas assez d'ouvertures de classe. Les situations les plus difficiles se trouvent à Bonneval, Hélène Boucher, Jean Moulin et Epernon où trois niveaux sur 4 sont concernés, tandis que deux niveaux sont concernés à Anet, Auneau, Courville, Herriot, Luisant,

Maintenon, Senonches. A Bonneval, cela représente 11 classes à plus de 26 et 5 à plus de 27. A Hélène Boucher, 14 classes à plus de 26 et 7 à plus de 27. A Victor Hugo, la moyenne des effectifs des cinq classes de 3^e (28, 28, 28, 28 et 27) est de 27,8 élèves, loin des 26,4 indiqués dans le document. Pour le département, ce sont 109 classes (contre 89 à la rentrée 2016) qui fonctionneront à 26, et 86 (10 de plus qu'à la rentrée 2016) à 27 élèves et plus : nous vous laissons calculer le nombre d'élèves qui travailleront dans des conditions dégradées cette année, dans leur classe surpeuplée, où leur professeur aura moins de temps à leur consacrer avec un travail de suivi alourdi.

Faute de moyens suffisants, vous voici donc une nouvelle fois, M. l'inspecteur, en situation de gérer la pénurie, sans parvenir à donner les moyens suffisants à de nombreux élèves et équipes du département.

C'est pourquoi le SNES-FSU continue de demander un vaste plan de recrutement, pluri-annuel, dans l'éducation nationale.

Les restes de votre enveloppe vous ont permis d'accorder quelques miettes pour permettre des ouvertures de classes, mais tout ceci est très insatisfaisant. Il paraît utile de rappeler que chaque division devrait recevoir 26 + 3 h pour fonctionner selon le décret de la réforme du collège. Nous rappelons que toute modification de la répartition de la DHG devrait donner lieu à un nouveau CA, ce qui n'est pas fait dans les établissements. Pourtant, les équipes ont des revendications à porter qui ne peuvent être entendues. C'est pourquoi nous demandons la tenue d'un groupe de travail fin juin permettant d'examiner ces ajustements et de comprendre les critères à partir desquels les choix sont effectués dans cette phase d'ajustement.

La manière dont sont pris en compte les élèves relevant des dispositifs ULIS et UPE2A, qui visent à les inclure dans les classes ordinaires, peut elle aussi être interrogée. L'intégration en classe, accompagnés par des AVS, demande, non seulement une volonté affichée mais aussi des moyens pour les accueillir correctement dans des classes non sur-chargées où ils ont la place de s'asseoir et, peuvent être pris en charge. Nous vous demandons donc d'intégrer dans la prévision et la construction de rentrée les effectifs des ULIS ainsi que ceux des UPE2A. Ces élèves doivent être comptabilisés dans les dotations des collèges comme dans les effectifs des écoles (nos camarades du snuipp-fsu partageant ici notre revendication).

Cette année encore, le nombre de postes vacants, 39 postes vacants après mouvement, est élevé et provoque des conséquences en cascade. En effet, ces postes non pourvus à la rentrée, le sont ensuite par des TZR...vidant la réserve de TZR et empêchant ensuite, les remplacements nécessaires en cours d'année. Combien reste-t-il de TZR disponibles pour chaque discipline ? Peut-on tomber malade ou être enceinte ET être remplacé ?

Il est inacceptable de faire une rentrée avec des élèves sans enseignant de physique et de français à Epernon, avec un manque en documentation à Gallardon, avec des bmp en français et mathématiques non pourvus à Cloyes, avec des élèves sans enseignant de physique ou d'arts plastiques à Chateaufort ou avec des élèves sans enseignant d'espagnol toujours actuellement à Maintenon.

Le nombre élevé de postes vacants est symptomatique de la difficulté de recruter des enseignants en nombre suffisant. Il est nécessaire de développer une politique sur le moyen et long terme afin de ne pas être dépassé, chaque année par le manque d'enseignant en mettant en place des pré-recrutement et en augmentant la valeur du point d'indice, c'est-à-dire en rendant attractif nos métiers.

Avec 266 élèves en plus par rapport à l'an passé, et -0,80 poste en fonction vie scolaire, les vies scolaires connaissent des difficultés importantes et croissantes. Nous rappelons à ce propos les demandes réitérées d'apport en moyen de vie scolaire de nos collègues du collège Albert-Sidoisne de Bonneval.

Avec le non renouvellement des CAE-CUI qui prend effet dans chaque établissement à des dates différentes durant l'année scolaire, les vies scolaires vont voir leurs difficultés accrues, leurs organisations perturbées en cours d'année, ce qui est inadmissible.

Alors, à partir de novembre, on ouvre plus du tout le foyer socio-éducatif ??? On ferme le club radio ?? On arrête la surveillance des études et on met tout le monde dans la cours ?

Ces difficultés ne peuvent et ne doivent pas être compensées par le recrutement de service civique. En effet, ceux-ci, dans les établissements, sont parfois utilisés comme moyen de surveillance et de fonctionnement des vies scolaires. Nous vous demandons d'avoir une attention particulière à cet égard et d'adresser aux établissements un rappel dans ce sens, ces personnels ne pouvant être en responsabilité face à des élèves.

Concernant les CUI-CAE, plus précisément, nous avons commencé à recenser et trouver une 12 aine de CUI qui ne seront pas renouvelés au cours de l'année et qui mettront les vies scolaires dans l'impossibilité de fonctionner comme ils l'avaient décidé.

La FSU demande à l'éducation nationale de constater les besoins des établissements et de leurs vies scolaires afin d'ouvrir au recrutement le nombre de poste suffisants afin de recruter les personnels nécessaires à la réalisation de ces missions. Ces missions existent de manière pérenne et doivent faire l'objet d'un recrutement en Assistant d'éducation. Ceux-ci doivent bénéficier d'une réduction de leur temps de travail de façon à pouvoir suivre une formation et notamment de façon à pouvoir préparer (et réussir) les concours de l'éducation nationale.

Vous l'aurez compris, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, les personnels administratifs, d'enseignement, et d'éducation attendent des signes forts de confiance en leur direction de la part du ministre de l'Education Nationale comme de l'ensemble du gouvernement. Nous avons besoin de ces signes forts en matière budgétaire notamment afin d'être en mesure d'accomplir nos missions dans des conditions optimales et non de devoir continuellement s'adapter à la dégradation de nos conditions de travail et à celle de la considération sociale de nos métiers.

Si sur ces derniers points, il vous appartient surtout de transmettre ce message, nous tenons pour finir à insister sur le rôle que vous et Madame la Préfète, représentants du gouvernement donc de l'Etat, devaient jouer dans l'agglomération chartraine afin de ne pas accepter de la part du conseil départemental autre chose qu'un transfert de murs à murs du collège Jean-Moulin de Chartres. Les personnels et l'ensemble de la communauté éducative ne peuvent continuer de vivre avec cette épée de Damoclès au-dessus de la tête. Ils ne comprendraient pas qu'une troisième fois le conseil départemental revienne à la charge sans que l'Etat l'en dissuade fermement.

Merci de votre attention.